

Nouveauté à Preignac.

Le 31 mai 2018 vers 11 h une équipe de 5 personnes est passée dans ma rue : 4 personnes avec un rotofil, une avait un souffleur, en queue de peloton une camionnette 9 places.

Étant à cet instant dans la rue j'ai demandé qui ils étaient et quelles étaient leurs missions. Il s'agissait de personnes des Chantiers et Ateliers du Fleuve (CEID) de Barsac qui coupaient l'herbe le long d'un côté de mur. L'autre côté n'étant pas concerné. Première observation les rototils projettent violemment les graviers qui risquent à tous moment d'endommager les véhicules.

L'après-midi du même jour je rencontre un ami qui lui aussi a vu le défilé sur la départementale 1113 et comme dans ma rue d'un seul côté.

Les questions que je me pose sont simples avons nous licencié les agents des services techniques ?

On nous a répété en conseil municipal que les agents avaient beaucoup de travail alors les Preignacais doivent-ils payer des agents supplémentaires pour faire leur travail ?

Est-ce la conséquence du plan écologie que la commune met en place avec plusieurs dizaine de milliers d'euros d'achat de matériel et de bureau d'études ?

On m'avait dit en conseil qu'il fallait donner de l'avancement pour motiver un agent, j'avais voté contre car l'agent donne le mauvais exemple. Je suis sûr que j'avais raison.

Ce que les Preignacais constatent c'est que la commune est sale, que les agents sont tout le temps en voiture, mais jamais à travailler, qu'ils passent des longs moments à Sanches ou au cimetière sans rien faire, etc.